Nantes Saint-Nazaire
Pôle métropolitain

Délibération

Réunion du comité du 15 juin 2018
Délibération n°2018-04

Compte administratif 2017

Date de convocation : jeudi 7 juin 2018

Nombre de membres du Comité Syndical : 113
Nombre de Conseillers en exercice : 113

Président de séance : David SAMZUN

Présents 57 : Joseph BEZIER, Pascal BOLO, Jean-Michel BUF, Jocelyn BUREAU, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, François CHENEAU, Christian COUTURIER, Jacques DALIBERT, Yves DAUVE, Serge DAVID, Marc DENIS, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Joël GUERRIAU, Laurence GUILLEMINE, Pascale HAMEAU, Jean-Yves HENRY, Claude LABARRE, Dominique LE BERRE, Sylvain LEFEUVRE, Jean-Louis LELIEVRE, Yvon LERAT, Patrice LERAY, Michel LUCAS, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Monique MAISONNEUVE, Dominique MANACH, Alain MANARA, Pascal MARTIN, Marie-Hélène MONTFORT, Jean-Paul NICOLAS, Rémy NICOLEAU, Valérie NIESCIEREWICZ, Nicolas OUDAERT, François OUVRARD, Joseph PARPAILLON, Jean-Claude PELLETEUR, Pascal PRAS, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Jean-François RICARD, Annie ROCHEREAU PRAUD, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Fabrice ROUSSEL, Alain ROYER, Thierry RYO, David SAMZUN, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER, Alain VEY.

Absents et représentés 8 : Christian BIGUET Jean-Paul NICOLAS, Pascale CHIRON donne pouvoir à Ghislaine RODRIGUEZ, Mahel COPPEY donne pouvoir à Marc DENIS, Valérie GAUTIER donne pouvoir à Jacques DALIBERT, Julie LAERNOES donne pouvoir à Pascale HAMEAU, Louis OUISSE donne pouvoir à François CHENEAU, Claudine SACHOT donne pouvoir à Rémy NICOLEAU, Pierre THOMERE donne pouvoir à Sylvie CAUCHIE.

Absents et excusés 48 : Bertrand AFFILE, Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Cécile BIR, Benoit BLINEAU, Pascal BOLO, Christian BRUN, Eric BUQUEN, Alain CHAUVEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Jacky CLOUET, Christophe COTTA, Laurianne DENIAUD, Edouard DEUX, Dominique DUCLOS, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Pierre HAY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Patrick LAMIABLE, André LANCIEN, Jean-Claude LEMASSON, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Alain MICHELOT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Jean-Paul NAUD, Barbara NOURRY, Mireille PERNOT, Alain ROBERT, Johanna ROLLAND, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY.

Toute correspondance doit être adressée à :
Madame la Présidente du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire
2, cours du champ de Mars 44923 Nantes cedex 9
www.nantessaintnazaire.fr

Nantes Saint-Nazaire
Pôle métropolitain

Délibération

Réunion du comité du 15 juin 2018
Délibération n°2018-04

Compte administratif 2017

Le 1er Vice-président,

Expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir voter la délibération ci-après relative aux comptes de recettes et de dépenses du Pôle métropolitain pour l'exercice 2017. Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur David SAMZUN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du budget dressé par Madame Johanna ROLLAND lui donne acte de la présentation faite du compte administratif résumé dans le tableau ci-après :

Le budget de fonctionnement 2017 (exécuté à 90 %) fait état d'un excédent de fonctionnement de 38 160,06€. Le taux d'exécution de la section d'investissement est de 33% du fait du décalage de la réalisation des belvédères/sémaphores. La section d'investissement fait ainsi état d'un excédent à hauteur de 364 577,21€.

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion.

- Arrête le résultat cumulé de clôture suivant : excédent de fonctionnement de 38 160,06€ € et un déficit d'investissement de 364 577,21€.

- Autorise Madame La Présidente et Monsieur le 1er Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE

Nantes, le 15 juin 2018

PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE

David SAMZUN
1er Vice-président du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire

Tiers de télétransmission multiprotocole

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : POLE METROPOLITAIN NANTES ST NAZAIRE

Utilisateur : MOULINIE Claire

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	*Transmission d'actes*
Nature de l'acte:	*Délibérations*
Numéro de l'acte:	*2018_04_DEL_CS*
Date de la décision:	*2018-06-15 00:00:00+02*
Objet:	*Délibération 2018-04 du comité syndical du 15 juin 2018 : compte administratif 2017*
Documents papiers complémentaires:	*NON*
Classification matières/sous-matières:	*7.1.2 - Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif,budget supplémentaire,compte administratif)*
Identifiant unique:	*044-200035335-20180615-2018_04_DEL_CS-DE*
URL d'archivage:	*Non définie*
Notification:	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
044-200035335-20180615-2018_04_DEL_CS-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*958*
nom de original:		
2018 06 15 delib 2018-04 CA2017.pdf	*application/pdf*	*87883*
nom de métier:		
70_DE-044-200035335-20180615-2018_04_DEL_CS-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*87883*

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	*4 juillet 2018 à 10h30min35s*	*Dépôt initial*
En attente de transmission	*4 juillet 2018 à 10h30min36s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
Transmis	*4 juillet 2018 à 10h30min41s*	*Transmis au MI*
Acquittement reçu	*4 juillet 2018 à 10h31min50s*	*Reçu par le MI le 2018-07-04*